

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bénin : le gouvernement et les acteurs de protection des enfants renouvellent leur engagement à mettre en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant.

COTONOU, le 21 Novembre 2019 – Le Bénin a célébré le 21 novembre le 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), dans le cadre d'une réunion de haut niveau à Cotonou. A cette occasion, le Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement, Abdoulaye Bio Tchané, au nom du Chef de l'Etat, a renouvelé l'engagement du Bénin à appliquer la CDE. « Le Gouvernement renouvelle et renforce son engagement à mettre en œuvre la CDE au Bénin, et ce, avec la participation de tous les acteurs de la vie nationale » a martelé le Ministre d'Etat, avant de concrétiser ses propos par la signature symbolique de la CDE, déjà ratifiée par le Bénin depuis 1990.

Plusieurs personnalités sont montées au créneau, soit pour faire un plaidoyer visant plus de réalisations en faveur des droits de l'enfant ou pour renouveler l'engagement à une totale application de la CDE.

M. Salimane Issifou, Directeur national de SOS Villages d'Enfants Bénin, intervenant pour le compte des Organisations de la Société Civile (OSC), a passé en revue les réalisations des droits de l'enfant au Bénin avant d'ajouter : « Nous sommes prêts à nous investir avec détermination et abnégation pour la réalisation des droits de l'enfant. Nous plaçons pour une augmentation dans le budget national des ressources financières allouées à la protection et la promotion des droits de l'enfant au niveau de tous les ministères sectoriels concernés ».

« La CDE a contribué à transformer la vie des enfants depuis sa ratification par le Bénin en 1990 » a relevé Dr Claude Kamenga, Représentant de l'UNICEF, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin par intérim. Il a ensuite énuméré plusieurs progrès tels que : l'amélioration du cadre légal et juridique avec l'adoption du Code de l'Enfant ; la réduction de moitié du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passant de 181 pour 1000 en 1990 à 96 pour 1000 en 2017 ; l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire en particulier pour les filles ; l'augmentation du taux d'enregistrement des naissances de 60% en 2006 à 86% en 2017.

Malgré ces progrès plusieurs enfants continuent encore de mourir des maladies évitables, de souffrir de malnutrition chronique, d'être hors de l'école, de vivre dans la pauvreté, et de subir des violences de tout genre regrette Dr Kamenga. A cet effet, il souligne : « Il est impérieux que les enfants soient au centre des politiques et stratégies nationales. Investir dans les enfants, c'est le meilleur investissement qu'un pays puisse faire. C'est pourquoi, je voudrais plaider pour qu'avec en tête le Gouvernement, tous les acteurs de la vie nationale renouvellent leur engagement en faveur des droits de l'enfant et mettent les enfants, notamment les plus vulnérables, au centre de leurs actions ».

La Ministre du Travail, Adidjatou Mathys dénonce le travail des enfants et les travaux dangereux auxquels ils sont astreints dans plusieurs secteurs économiques et annonce : « J'ai déjà engagé les responsables au plus haut niveau de mon département ministériel

et le consensus s'est déjà réalisé sur le déclenchement, à compter de 2020, des actions plus hardies pour renverser dans les meilleurs délais ces tendances ».

La Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, Mme Véronique Tognifodé Mèwanou a souligné l'engagement de son ministère dans la vulgarisation du Code de l'enfant et les actions en cours pour la promotion des droits de l'enfant notamment : le renforcement du système de protection de l'enfant aux niveaux national, départemental et communal ; la poursuite de la sensibilisation de toute la population aux dispositions du Code de l'enfant en matière du travail des enfants ; le renforcement du système éducatif ; la généralisation et l'amélioration des cantines scolaires ; le renforcement de la prise en charge institutionnelle des enfants ».

Les enfants ont pris activement part à la célébration du trentenaire de la CDE et ont été intimement impliqués dans toutes les activités entrant dans ce cadre.

« Les enfants du Bénin ont commencé par célébrer les 30 ans de la CDE depuis août 2019. Ceci à travers le forum national lors duquel nous avons fait nous-mêmes le bilan des 30 ans de la CDE, depuis sa ratification par le Bénin en 1990. Et sur la base de nos situations de vie en fonction de ce que l'Etat fait pour nous, nous avons produit le document intitulé *Le Bénin dont rêvent les Enfants* », a indiqué Luc Agbidimè, 12 ans, Maire Enfant de la ville de Bohicon, intervenant au nom de tous les enfants du Bénin.

Les enfants ont pris le contrôle du plaidoyer (Take Over) en faveur de leurs droits et ont rencontré successivement la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, le Ministre de la Santé et le Ministre du Cadre de Vie et Développement Durable. Chaque autorité a pris des engagements devant concourir à la concrétisation [des rêves des enfants du Bénin](#).

Au-delà de la réunion de haut niveau, plusieurs autres activités ont été organisées, notamment le concours de dessin des enfants et la sensibilisation de 850 écoliers sur la CDE par l'Union Européenne ; le concours des meilleures productions des médias organisé par l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) avec l'appui de l'UNICEF ; le concours de la meilleure lettre sur la CDE avec des prix offerts par l'Union Postale Universelle, la Poste du Bénin et la Fondation Claudine Talon ; la participation par visioconférence de plus de cinquante enfants au Sommet mondial des enfants le 20 novembre à New York, grâce au partenariat avec l'Agence de Développement Sèmè City de la Présidence de la République, et dans les mêmes locaux, la participation de 100 enfants écocitoyens aux échanges avec le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, pour mieux comprendre ce qui se fait actuellement pour la préservation de leur environnement ; la consultation nationale sur la voix des filles du Bénin, articulée autour d'une fillette appelée Fati qui représente toutes les filles du Bénin, organisée par plusieurs partenaires dont l'UNFPA et l'éclairage de la stèle de la place de l'Étoile Rouge en bleu en soutien aux droits de l'enfant.

La réunion a enregistré la participation des Ambassadeurs et membres du corps diplomatique, des représentants des organisations internationales, des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies au Bénin et des membres des cabinets ministériels, des représentants du Médiateur de la République, des ONGs et des OSCs et des chefs religieux.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Hippolyte Djiwan, Chargé de la communication, UNICEF Bénin, + 22921365029 hdjiwan@unicef.org